

Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2017

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE-TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - I. DUMAS - V. FRYDER AMEE - L. MOULARD - R. CABANNES - G. OUSTRY - E. TOURRETTE - V. FONTVIEILLE - F. PIBAROT - F. LANGIN F. AIT OUARET - H. GRANIER

Mandats : A. MARTI à C. THOMAS - C. BOUCHE à C. BASTIER - F. SEIGNOUREL DE PASTORS à C. VISTE - A. VALENTIN à H. GRANIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. FLORIO - H. CABANEL - R. BEAUCOURT - G. LABATUT

M. Le Maire accueille Germain OUSTRY, conseiller municipal qui remplace O. BONNET, démissionnaire en raison de son manque de disponibilité.

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 27 février 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III - CABM - Convention portant mise en commun du service systèmes d'information de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Le point III est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IV - Convention de mise à disposition de la Parenthèse - modification du formulaire et des tarifs

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V - Taxe foncière sur les propriétés bâties - suppression de l'exonération sur la taxe foncière

Le point V est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (2 abstentions : F. LANGIN, F. AIT OUARET).

VI - Approbation du débat d'orientation budgétaire 2017

Le point VI est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 abstentions : F. LANGIN, F. AIT OUARET, H. GRANIER, A. VALENTIN ayant donné pouvoir à H. GRANIER).

VII - Budget principal - approbation du compte de gestion 2016

Le point VII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VIII - Budget principal - approbation du compte administratif 2016

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - Budget annexe photovoltaïque - approbation du compte de gestion 2016

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

X - Budget annexe photovoltaïque - approbation du compte administratif 2016

C. VISTE donne lecture du compte administratif.

Le point X est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XI - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- 2017-016 : MANUFACTURE LANGUEDOCIENNE DE GRANDES ORGUES - contrat d'entretien

XI - Questions diverses

- Délégations de la Communauté d'Agglomération
- L'avenir de la halle aux sports
- Travaux Jules Ferry
- Bilan des TAPS
- Spectacle à La Parenthèse

La séance est levée à 20h50.